

p.B.15.50.4. - GJ/PO/GT/g<sup>f</sup>s

le 23 janvier 1961

Note au Chef du DépartementVisite de M. Houphouët-Boigny  
Président de la République de la Côte-d'Ivoire1. Relations diplomatiques

Le département a élaboré des plans sur la façon dont la Suisse devrait être représentée dans les différents Etats de l'Afrique. Ils n'ont pu être exécutés jusqu'à présent, étant donné l'évolution politique de certains de ces pays et de la formation d'alliances ou de blocs.

Il est apparu que le Conseil de l'Entente pourrait constituer une union politique viable et durable. En conséquence, M. Wimmer, notre consul honoraire en Côte-d'Ivoire, a été chargé d'informer M. Houphouët-Boigny que son poste serait aussitôt que possible érigé en une ambassade. Nous pensons d'ici cet été pouvoir nommer un représentant diplomatique qui aurait sa résidence à Abidjan et qui serait accrédité également dans les trois autres pays de l'Entente. Notre consul est déjà assisté d'un vice-consul de carrière (M. Widmer).

2. Relations de la Côte-d'Ivoire avec la France et les autres pays africains

Malgré les liens très étroits qu'Houphouët-Boigny a toujours eus avec la France (ancien député, plusieurs fois ministre d'Etat, en particulier sous Debré), la Côte-d'Ivoire est dépourvue de tout lien politique avec celle-ci depuis juin 1960. Elle ne fait pas partie de la Communauté mise en

place en septembre 1958. Par contre, en mai 1959, elle a créé le Conseil de l'Entente qui groupe en dehors de la Côte-d'Ivoire, les Républiques du Niger, de la Haute-Volta et du Dahomey. Les Chefs du Conseil de l'Entente ont différé jusqu'à présent la signature d'accords de coopération avec la France. Des négociations à ce sujet ont lieu en ce moment à Paris entre M. Houphouët-Boigny et le Président de Gaulle. L'ouverture de ces négociations a été décidée les 5 et 6 janvier 1961 à Ouagadougou, capitale de la Haute-Volta, par les Chefs des 4 Républiques du Conseil de l'Entente. Ils ont en outre décidé de négocier "sur un pied d'égalité et de réciprocité" tout en restant en dehors de la Communauté rénovée. Les résultats définitifs des pourparlers de Paris ne seront connus que les 25 et 26 janvier. Des experts des Etats de l'Entente et des experts français se réuniront ensuite à Niamey, capitale du Niger, pour discuter les accords de coopération élaborés par les Etats de l'Entente.

Quant aux relations de la Côte-d'Ivoire avec les autres pays africains, on constate tout d'abord le grand souci d'Houphouët-Boigny d'édifier une communauté strictement africaine, dont la conférence de Brazzaville, le mois dernier, a jeté les bases.

Le Chef ivoirien, en outre, a proclamé son désir de normaliser les relations des Etats de l'Entente avec la Guinée et le Mali. Une conférence d'ailleurs a déjà eu lieu entre experts guinéens, ghanéens, maliens et représentants du Conseil de l'Entente. On peut voir par là que le Chef ivoirien n'a pas renoncé à unir les jeunes Etats de l'Ouest africain.

Il faut ajouter à cela la conviction profonde des dirigeants de l'Entente qu'en évitant de conserver des liens trop étroits avec la France, ils échappent à l'accusation de "complaisance" récemment lancée par le groupe afro-asiatique contre les Etats qui avaient soutenu la France à l'ONU dans le débat algérien.

Depuis juin dernier, la position de M. Houphouët-Boigny n'a pas changé. En effet, rien n'a jamais autorisé l'espoir d'une rentrée des 4 Etats de l'Entente dans la Communauté renouvelée. Le Chef ivoirien a toujours été très précis à ce sujet.

### 3. Relations culturelles et aide technique

Il existe depuis des années, à Abidjan, un institut suisse dénommé: "Institut suisse des recherches scientifiques" (recherches tropicales). Il est financé par des milieux de l'économie privée suisse (industrie chimique) et appuyé par la "Société des sciences naturelles". Il s'agit d'une entreprise d'assez grande envergure (bâtiments et appareils). Mais l'activité de cet institut sommeille depuis quelque temps. Le Service de l'Assistance technique du Département politique s'intéresse vivement et désire dresser des plans, d'entente avec le gouvernement ivoirien, sur la reprise de ses activités et son affectation future. Toutes suggestions de la part des autorités d'Abidjan seront examinées avec la plus grande bienveillance.

En général, nos compatriotes se plaisent en Côte-d'Ivoire, ce qui peut laisser espérer, de notre part, une assistance technique efficace dans des domaines divers; par exemple dans ceux du tourisme et de l'élevage du bétail. Nous sommes aussi disposés à accueillir chez nous des stagiaires dans ces secteurs, auxquels nous offririons des bourses.

### 4. Relations économiques

Pour les 11 premiers mois de 1960, les montants de nos échanges commerciaux avec la Côte-d'Ivoire sont les suivants (en chiffres ronds):

- 4 -

Importations: 2,8 millions de francs suisses

Exportations: 1,4 million de francs suisses.

Les principales exportations de la Côte-d'Ivoire vers la Suisse sont le café (à concurrence de plus de 50% du total), les fèves de cacao, le bois. Les exportations suisses comprennent les produits suivants: tissus de coton imprimés, laits conservés, soupes, raccords de fonte maléable, machines à coudre, machines à écrire, moteurs à pistons, machines électriques, appareils de géodésie, projecteurs et caméras, montres.

Il ressort des chiffres mentionnés ci-dessus un excédent de la balance commerciale en faveur de la Côte-d'Ivoire d'environ 1,4 million de francs suisses. - Ce fait pourrait être souligné, étant donné que les autorités de la Côte-d'Ivoire ne tiennent pas toujours compte dans leurs statistiques de ce <sup>qu'une partie</sup> que des produits exportés en France le sont à destination de la Suisse.

##### 5. Autres points de discussion

Evolution de l'Afrique.

Influence du communisme et influence occidentale?

Neutralisme africain?

Question du Congo?

Question algérienne.

Annexe: biographie de M. Houphouët-Boigny.

Note biographique de M. Félix Houphouët-Boigny

("Le Monde" 8.8.1960)

Né en 1905 à Yamassoukro, en pays Baoulé, au sein de cette bourgeoisie terrienne à laquelle la culture du café et du cacao avait apporté l'aisance, M. Félix Houphouët-Boigny fut tour à tour planteur, médecin, administrateur provincial.

C'est à ces différents titres qu'il fonda le syndicat agricole africain de la Côte-d'Ivoire, en 1944, et qu'il s'intéressa à la condition économique et sociale des paysans noirs. Fondateur et président du Rassemblement démocratique africain depuis 1946, il fut pendant plusieurs années en lutte contre l'administration, notamment pour obtenir l'abolition du travail forcé: le succès de cette entreprise lui valut une immense popularité dans les masses africaines.

Elu député de la Côte-d'Ivoire en 1946 - et constamment réélu depuis - M. Houphouët-Boigny associa d'abord le sort de son parti, le R.D.A. (Rassemblement démocratique africain) à celui du parti communiste. Lors des troubles de 1949, en Côte-d'Ivoire, il fut menacé d'arrestation, et subit de nombreuses tracasseries administratives. Ce n'est qu'en 1951, à l'issue de longues négociations avec M. Mitterrand, qu'il rompit avec le parti communiste et associa le R.D.A. à l'U.D.S.R.

M. Houphouët-Boigny a été membre de tous les gouvernements français, de celui de M. Mollet - février 1956 - à celui de M. Debré, dont il fut l'un des quatre "ministres conseillers". Cette longue présence au pouvoir ne manqua pas d'accroître son prestige.

Le président du R.D.A., premier ministre de la Côte-d'Ivoire depuis le mois de mai 1959, fut la même année le principal promoteur du Conseil de l'Entente.